

<b>COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SAMEDI 27 MARS 2021</b>
--

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-sept mars, à dix heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) de Montpensier, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil municipal de la commune, sous la présidence de Monsieur David DESPAX, maire.

Date de la convocation : 24 mars 2021

**PRESENTS** : M. David DESPAX ; M. Saïd MOURTADA ; Mme Bernadette FRANCES ; Mme Claudine HUGUET ; Mme Agnès MASGRAU ; Mme Béatrice BREDOIRE ; Mme Marielle BOILE ; Mme Bernadette COMBE.

**ABSENT EXCUSE** : M. Joseph FIAFIALOTO qui a donné procuration à M. Saïd MOURTADA. Mme Emilie THIVAT-CLUZEL, Mme Nadine SCATOLLINI et M. Fabien Dafour du comité consultatif d'action sociale.

Etait invité à participer à la réunion, sans voix délibérative, le comité consultatif d'action sociale, composé de M. David DESPAX, M. Saïd MOURTADA, Mme Bernadette FRANCES, Mme Claudine HUGUET, Mme Béatrice BREDOIRE, Mme Marielle BOILE, Mme Agnès MASGRAU et M. Jean LEBOURG.

Madame Béatrice BREDOIRE a été élue secrétaire de séance.

M. le Président ouvre la séance en déplorant que l'année 2020 fut une année très particulière avec l'arrivée d'une pandémie qui a bousculé la vie de chacun. Ce bouleversement des habitudes a été d'autant plus criante pour les personnes les plus âgées qui ont dû se couper malgré elles de leurs proches. Depuis une année, la population de notre village vit une période difficile liée à la crise sanitaire. La volonté du CCAS est donc de rester au plus proche des habitants. Il aura, notamment, pour mission d'accompagner les gens dans la campagne de vaccination COVID car malheureusement nombre d'entre eux sont livrés à eux-mêmes et sont souvent désœuvrés face aux lourdeurs et aux incohérences administratives.

Il donne la parole à Monsieur Saïd MOURTADA, vice-président.

### **COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2020**

M. Saïd MOURTADA rappelle à l'assemblée les raisons d'être du CCAS de Montpensier. Non seulement, une grande partie de la population est vieillissante (un quart de la population a plus de 65 ans) mais de plus, la crise sanitaire et la situation socio-économique qui en découle justifient doublement le maintien du CCAS. Le contexte actuel est marqué par l'aggravation de la vulnérabilité de nombreuses familles, les séniors comme les jeunes. Aussi, les actions de soutien menées par le CCAS cibleront toutes les personnes qui sont dans le besoin et qui expriment certaines difficultés.

Avant de présenter le compte administratif de l'exercice budgétaire écoulé, M. Saïd MOURTADA précise qu'à l'heure actuelle, la seule ressource du budget du CCAS est la subvention versée par la Commune. Il présente un récapitulatif de ce qui a été fait en 2020 :

- Mise à jour du registre d'alerte et d'urgence. 15 personnes se sont volontairement inscrites. Nombre d'entre eux ont été contacté. Le CCAS s'engage à aller régulièrement à leur rencontre. A noter que des rencontres ont eu lieu avec des personnes également fragiles, non inscrites au registre.
- Initiation d'une collaboration avec CLIC Riom-Limagne. Les actions prévues dans cette collaboration ont fait malheureusement l'objet d'annulation du fait du contexte sanitaire. Certains ateliers ont cependant été maintenus en visio-conférence.
- Mise en place d'un bulletin de liaison « CCAS / spécial séniors ». Publié deux fois depuis le renouvellement du conseil municipal, ce bulletin sera finalement distribué à toute la population en accompagnement de l'Echo de la Butte dont la parution est prévue pour la mi-avril.
- Distribution de paniers garnis et de repas aux personnes âgées de 65 ans et plus. 53 repas préparés par le traiteur Le Gourmet Fiolant ont été offerts ainsi que 38 paniers (16 femmes et 22 hommes). Plusieurs personnes ont fait part de leurs remerciements et ce geste a été d'autant plus apprécié compte tenu du contexte sanitaire.

M. Saïd MOURTADA rappelle enfin que les membres du CCAS et du comité consultatif d'action sociale se tiennent prêts pour accompagner toutes les personnes qui auraient besoin d'une aide ponctuelle.

M. Saïd MOURTADA présente le Compte administratif de l'exercice écoulé :

DEPENSES			RECETTES		
Libellé de la dépense	Crédits prévus au BP 2020	Réalisé 2020	Libellé de la recette	Crédits prévus au BP 2020	Réalisé 2020
Chapitre 011 Charges à caractère général <b>Paniers garnis et repas</b>	2.307,33 €	1.852,92 €	Chapitre 74 Dotations Subvention communale	2.100,00 €	2.100,00 €
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante <b>Secours</b>	300,00 €	0,00 €	Excédent reporté 2019	507,33 €	507,33 €
<b>TOTAL</b>	<b>2.607,33 €</b>	<b>1.852,92 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2.607,33 €</b>	<b>2.607,33 €</b>

Le résultat de clôture de l'exercice budgétaire 2020 est :

$$\text{RECETTES} - \text{DEPENSES} = 2.607,33 \text{ €} - 1.852,92 \text{ €} = \mathbf{754,41 \text{ €}}$$

Cet excédent sera reporté au Budget Primitif 2021 en recettes « excédent antérieur reporté 2020 ».

Le Conseil d'administration **adopte à l'unanimité le compte Administratif 2020.**

M. Saïd MOURTADA poursuit en déclarant que le Compte de Gestion dressé par le comptable public est conforme au Compte Administratif. Il est également adopté à l'unanimité.

## BUDGET PRIMITIF

M. Saïd MOURTADA soumet la proposition du Budget Primitif suivante au vote :

DEPENSES		RECETTES	
Libellé de la dépense	Crédits prévus pour 2021	Libellé de la recette	Crédits prévus pour 2021
Chapitre 011 Charges à caractère général <b>Actions 2021</b>	<b>2.554,41 €</b>	Chapitre 74 Dotations <i>Subvention communale</i>	<b>2.100,00 €</b>
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante <b>Secours</b>	<b>300,00 €</b>	Excédent antérieur reporté 2020	<b>754,41 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2.854,41 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2.854,41 €</b>

Le Conseil d'administration **adopte à l'unanimité le budget primitif 2021 présenté.**

## ECHANGES SUR LES ACTIONS 2021

Dans la continuité de qui a été amorcé en 2020, M. Saïd MOURTADA, présente à l'assemblée des pistes d'actions à mettre en œuvre en 2021 sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire :

- Mobiliser les associations locales pour dynamiser le dialogue intergénérationnel, avec proposition d'animations et d'activités :
  - Sorties, balades, après-midi récréatif, journées thématiques
  - Animations ludo-pédagogiques (magie de la science, initiation à l'informatique...)
  - Séances de sport « soft » : gym, yoga, danse...
- Renforcer l'accompagnement social de chaque famille qui est dans le besoin,
- Relancer les contacts et la collaboration avec CLIC Riom-Limagne-Combrailles, avec demande de décentralisation d'une ou de deux activités à Montpensier,
- Faire de l'ANCV un partenaire opérationnel permettant aux habitants de bénéficier des programmes « Seniors en vacances » & « APV »...

L'assemblée, après échange, prend note et valide ces pistes.

## VACCINATION

M. le Président souligne que le calendrier de vaccination est non maîtrisé. Il propose que l'employé communal, M. Sébastien DESNIER, soit détaché dans ses activités habituelles



pour conduire les personnes dans les lieux de vaccination. Cette proposition fera l'objet d'une délibération lors du prochain conseil municipal.

M. Saïd MOURTADA se demande aussi s'il serait possible de mobiliser un médecin ou un pharmacien pour organiser localement, à la salle polyvalente, une journée de vaccination.

Plusieurs membres de l'assemblée pensent qu'il conviendrait de recenser les personnes non vaccinées. Un sondage pourrait être joint au prochain bulletin de liaison du CCAS qui devrait être diffusé à partir de mi-avril.

## **RESSOURCES DU CCAS**

M. Saïd MOURTADA soulève la problématique des ressources du CCAS qui se limitent pour l'instant à la subvention communale ou à d'éventuels dons et legs.

L'assemblée propose de faire porter une manifestation à but lucratif dont la recette serait reversée en partie au CCAS sous forme de subvention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.